

cas qui requierroient une emprisonnement, mais pour un tems très court.

Si, de ce que n'ayant, qu'une prison dans le District, il s'ensuivroit de tels inconvénients, pendant la belle saison de l'année, on en éprouveroit de bien plus considérables, lorsque la navigation est fermée, et lorsque le transport des prisonniers entre la partie supérieure et inférieure du District devient presque impraticable.

On peut faire attention à ce qu'en Angleterre, pays le plus célèbre dans l'histoire du monde pour la popularité de son administration de Justice, il a été sagement confié à la responsabilité du Magistrat, un pouvoir de punir à propos et d'une manière bien douce certains délits d'un degré inférieur, car la longue et plus fréquente indulgence, qu'on pourroit avoir pour de telles fautes, si l'interposition sommaire d'un Magistrat ne s'y opposoit pas, pourroit donner une facilité de commettre des fautes de la plus grande conséquence. C'est sur ce principe qu'on a confié à la correction des Magistrats les fautes de moindre conséquence, et les délits plus considérables sont réservés à des procès périodiques et nécessairement plus éloignés, par devant un corps de Jurés.

Des maisons de correction ont été établies particulièrement dans la vue ci-dessus mentionnée et dirigées par une Magistrature, sous le contrôle d'un ordre judiciaire supérieur, elles sont devenues d'une utilité depuis long-tems reconnue.— Cet avantage pour le District de Gaspé, pourroit être inclus dans la dépense médiocre, qu'il faudra faire pour l'érection des prisons et des maisons de Justice dans le dit District, et la loi pourroit pourvoir en conséquence, à ce qu'elles fussent faites pour recevoir un nombre de personnes dans les deux prisons, en qualité de maisons de Correction;

L'érection des prisons et des maisons de Justice à New-Carlisle et à Percé apporte nécessairement certains changements dans les Sessions des cours de Justice, pour que celles-ci retirent l'avantage qu'on